



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Se faire vacciner :

Un devoir pour tous les professionnels de santé

La présidente du conseil national de l'ordre, madame Pascale MATHIEU, a signé, jeudi 18 octobre, avec Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et les présidents des autres ordres de santé, une charte d'engagement pour la promotion de la vaccination des professionnels de santé.

Madame Agnès Buzyn a rappelé que pour les 12 millions de personnes fragiles que sont les personnes de plus de 65 ans, celles atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes ou celles atteintes d'obésité, le virus de la grippe représente un risque tous les ans et que, pour se protéger, le premier geste c'est la vaccination. Elle a affirmé que la protection de leurs patients est un devoir déontologique des professionnels de santé.

Lors de la dernière épidémie plus de 75 000 personnes se sont rendues aux urgences, et ce sont malheureusement 13 000 personnes qui sont décédées des suites de la grippe. Enfin, pour les personnes fragiles ne pouvant se vacciner, la vaccination de l'entourage est un moyen efficace d'être protégé malgré tout.

En apposant sa signature au bas de cette charte, la présidente du conseil national, investie depuis longtemps dans la promotion de la vaccination auprès des kinésithérapeutes, a voulu rappeler le devoir d'exemplarité des praticiens en la matière. La vaccination constitue à ses yeux un critère important de protection des patients.

[Pour en savoir +](#)



Facebook Twitter LinkedIn